

Réf: Dossier N° : 48081

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CROSS AFRICA COMMERCIAL TRADING » en abrégé «C.A.CT »

Siège social : ABIDJAN - PLATEAU NEULLY A 2ème Etage, 04 BP 25
34 ABJ 04

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08 Mars 2018 reçus par Me Clémence LASME SERIME, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 06 Avr. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CROSS AFRICA COMMERCIAL TRADING » en abrégé «C.A.CT ».

Objet: la commercialisation d'or, de diamant et de tous autres métaux précieux, achat et vente de produits miniers en general, la commercialisation de produits agricoles. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU NEULLY A 2ème Etage, 04 BP 25 34 ABJ 04

COGERANT: Madame DOUILLARD OLIVIA MARIE MARCELLE BERNADETTE. Monsieur GUEI LOUIS.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09257 du 06/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8650 du 06/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

